



RAPPEL TAXES MUNICIPALES

Un rappel pour vous informer que le **3e et dernier** versement pour le paiement des taxes municipales est le **29 septembre** prochain.



OUVERTURE DES BUREAUX - HORAIRE REGULIER

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00
13h00 à 16h30



Pour Desbiens, les lieux les plus près sont : Métabetchouan : rue des Érables
Chambord : rue de L'Avenir

TRAVAIL DE MILIEU SECTEUR SUD

Nous sommes fiers de vous informer que les services de travail de milieu Secteur Sud est maintenant offert dans notre municipalité. Mais qu'est-ce que le service de travail de milieu ?

Le travail de milieu, c'est...

Des intervenantes disponibles pour soutenir les jeunes de 10 à 25 ans dans leur cheminement personnel et social.

Leurs services...

- ❖ Écoute et accompagnement
- ❖ Présence en milieu scolaire primaire et secondaire
- ❖ Activité de prévention (Atelier, animation, etc.)
- ❖ Support à la mobilisation des jeunes
- ❖ Création de ponts entre les jeunes et la communauté

Les deux travailleuses de milieu en poste, mesdames Stéphanie Côté et Kim Dallaire, sont disponibles pour vous si vous avez des questions; que vous vivez des conflits avec vos amis, votre chum ou encore vos parents ou encore que vous avez tout simplement envie de parler. Et ce, sans vous juger et en toute confidentialité. Vous pouvez les contacter aux numéros que vous retrouvez ici-bas.

Comment rejoindre Kim ?

- ❖ Tu peux l'appeler sur son cellulaire ou texter au (581) 230-5929 ou au bureau (418)-349-8050
- ❖ Tu peux lui écrire par courriel : travaildemilieu@hotmail.com
- ❖ Tu peux lui parler par message privé sur Facebook

Comment rejoindre Stéphanie ?

- ❖ Tu peux l'appeler sur son cellulaire ou texter au (418) 321-2011 ou au bureau (418)-349-8050
- ❖ Tu peux lui écrire par courriel : travaildemilieu@hotmail.com
- ❖ Tu peux lui parler par message privé sur Facebook

Au plaisir de vous rencontrer!

Stéphanie Côté et Kim Dallaire
Travailleuses de milieu Secteur Sud.



OUVERTURE DE LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes informe la population qu'elle débutera ses activités le vendredi 8 septembre prochain. Veuillez prendre note qu'elle sera ouverte du lundi au jeudi à compter de 18h00 pour les jeunes de 11 à 17 ans et le vendredi pour les jeunes de 10 à 17 ans.



GARAGE DE TOILE

Nous vous rappelons que les garages de toiles sont autorisés seulement du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} mai 2018.



JOURNÉES PORTES OUVERTS – FADOQ

La FADOQ de Desbiens vous invite à leurs journées portes ouvertes les 13 et 14 septembre 2017 à la salle de l'Âge d'or (Centre communautaire).

Ce sera également l'occasion de renouveler vos cartes et de vous inscrire aux jeux.

Pour information : Madame Aline Côté 346-5363



INTERDICTION DE DÉPOSER DES ORDURES DANS LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL

La Ville de Desbiens vous rappelle qu'il est interdit de déposer des ordures, des meubles ou autres objets dans la cour du garage municipal sous peine d'amendes.

Nous vous invitons à vous rendre à un des trois écocentres de la région.



INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS 2017-2018

Septembre à avril - Juvénat de Desbiens

- Volleyball
- Badminton

Coût: 50.00 \$ par personne
(Argent comptant seulement)

Places limitées

Pour information: 418 346-5571 poste 2806

Période d'inscription jusqu'au 20 septembre 2017.

Les sports débuteront le 26 septembre 2017

Inscription aux loisirs

Nom: _____

Téléphone: _____

- Volleyball:
- Badminton:

Paiement par: _____

Coupon et paiement à la réception de l'hôtel de ville



LOISIRS OFFERTS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE DESBIENS

Plusieurs loisirs sont offerts par des particuliers ou des organismes sur le territoire de la ville. Veuillez vous référer au tableau ci-joint pour avoir plus d'informations. Les coordonnées des personnes responsables des activités y sont inscrites.

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LA MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RÉSIDENNELLES

Dans le cadre du budget provincial 2017-2018 déposé le 28 mars 2017, le gouvernement a introduit un nouveau crédit d'impôt, sur une base temporaire, afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leurs installations septiques.

Cette aide financière correspond à 20% de la partie excédent 2 500 \$ de dépenses admissibles qu'un particulier aura à payer pour faire exécuter les travaux reconnus de mise aux normes des installations septiques et peut atteindre 5 500 \$ par habitation admissible.

Pour bénéficier du crédit d'impôt, une déclaration de renseignements (formulaire prescrit) devra être jointe à la déclaration de revenus produite pour l'année.

On entend, par habitation admissible, une résidence principale ou un chalet habitable à l'année qui est normalement occupé par un particulier, dont la construction est complétée avant le 1^{er} janvier 2017, sauf exception.

Pour être admissible, une entente devra être conclue avec un entrepreneur qualifié, détenteur d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, entre le 31 mars 2017 et le 1^{er} avril 2022. Les travaux devront porter à la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinets d'aisance ou des eaux ménagères desservant une habitation admissible en plus des travaux nécessaires à la remise en état des lieux.

Pour connaître les dépenses admissibles ou pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à consulter le site Internet de Finances Québec ou celui de Services Québec.

Il s'agit d'une opportunité pour les municipalités afin d'inciter les citoyens à procéder à la mise aux normes de leurs installations septiques.

Horaire des activités de loisirs offertes sur le territoire de la Ville de Desbiens

ACTIVITÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	Heure: 18h30 à 19h30 Lieu: Gymnase - Juvénat Info: Émilie Côté (418) 720-2490 Coût: 70\$ (1x/sem) ou 135\$ (2x/sem)		Heure: 18h30 à 19h30 Lieu: Gymnase - Juvénat Info: Émilie Côté (418) 720-2490 Coût: 70\$ (1x/sem) ou 135\$ (2x/sem)	
				Heure: 18h00 à 21h00 (2x / mois) Lieu: Grand gymnase - Juvénat Info: Claude Delisle (418) 346-5571 p.2806 Coût: 5\$ / heure / personne Appeler 1 semaine avant pour participer
		Heure: 18h00 à 21h00 Lieu: Grand gymnase - Juvénat Info: Éric Simard (418) 346-1255 Coût: 50\$ / personne (sept. en avril)		
			Heure: 18h00 à 21h00 Lieu: Grand gymnase - Juvénat Info: Claude Delisle (418) 346-5571 p.2806 Coût: 50\$ / personne (septembre en avril)	
		Heure: 18h00 à 21h00 Lieu: Gymnase - Juvénat Info: Rémi Tremblay (418) 346-5286 Coût: 80\$/ adulte (40\$/enfant)		Heure: 18h00 à 21h00 Lieu: Gymnase - Juvénat Info: Rémi Tremblay (418) 346-5286 Coût: 80\$/ adulte (40\$/enfant)
	Heure: 18h00 à 20h00 Lieu: Local 119-C - Juvénat Info: Caroline Fortin (418) 346-1062 Coût: gratuit			
				Heure: 16h00 à 20h00 Lieu: Salon du 2e étage - Juvénat Info: Ginette Sirois (418) 346-1072 Coût: 120\$ / personne
	Intermédiaire: 18h30 à 20h00 Avancé: 19h30 à 21h00 Lieu: Restaurant Zone Extrême Info: Alexandra Gauthier 487-5747 Coût: 50 \$ / 12 semaines			
		Heure: 18h45 Lieu: Centre communautaire Info: Sylvie Tremblay (418) 342-1323 Coût: 25 \$		

